

MI-PLAINE Entreprises...

ÉDITORIAL

Les Membres du C.A. de notre Association et moi-même, souhaitons à tous les Chefs d'Entreprises de Mi-Plaine, à leurs Dirigeants et à leurs Salariés, de prendre une bonne réserve de forces pendant les vacances d'été et, une bonne activité pour ce deuxième semestre 2010.

Bien que nous ne disposions pas d'indicateur de conjoncture propre à notre Zone, voici quelques informations de tendance :

Pour le département du Rhône, il est constaté une situation de stabilisation pour l'ensemble des Entreprises par rapport à 2009, avec toutefois quelques signes d'amélioration, en particulier à l'export.

L'augmentation des surfaces de locaux industriels rendus disponibles, est de 5 % environ dans Mi-Plaine : donc une tendance stable ou légèrement négative.

En revanche, les surfaces rendues disponibles pour les grandes plateformes logistiques, ou les bureaux de centre ville, connaissent une augmentation plus sensible.

Quels que soit les pronostics des Economistes et de nos Politiques, les Chefs d'Entreprises sont, bien sûr, condamnés à rester optimistes. Raymond BARRE se référait souvent à cette maxime : « il est nécessaire d'espérer pour entreprendre, mais si l'on n'entreprend rien, on ne peut rien espérer ».

Souhaitons aussi que notre pouvoir politique qui ne doit pas seulement être gendarme ou providence, mais surtout responsable de l'économie de notre pays, puisse plus que jamais, jouer pleinement ce rôle, pour que l'environnement administratif, juridique, bancaire, soit au service des Entreprises et de leurs Salariés.

Louis BEAU

Info express

n° 22 - juillet 2010

La pensée du mois

Les deux mots les plus brefs et les plus anciens, oui et non, sont ceux qui exigent le plus de réflexion.

[Pythagore]

Signalétique Mi-Plaine

Notre panneau lumineux est à disposition pour toutes vos annonces, renseignements auprès de Mme Ollivia RODRIGUEZ ou de M. Angelo DI MATTEO

Téléphone : 04 78 90 09 90



ACTIONS RÉALISÉES

VISITE À INOVALLEE



VISITE DE L'ASSOCIATION INOVALLEE LE 10 JUIN 2010

Etaient présents :

- Michelle GUGLIELMI
- Jocelyne TOMASI
- Angelo DI MATEO
- Louis BEAU

La Z.I. INOVALLEE est à cheval sur 2 communes : MEYLAN qui dépend de la Communauté de communes de GRENOBLE et MONTBONNOT, qui est sur une autre Communauté, qui n'appartient pas à la Communauté de communes.

PREMIÈRES IMPRESSIONS :

- Un balisage par une signalétique de routes et accès, efficace.
- Une signalétique pour les rues qui permet de repérer les rues très facilement, mais pas de signalétique de Sociétés.
- Un cadre extraordinaire arboré + espaces verts.

300 Entreprises pratiquement toutes adhérentes (adhésion obligatoire). Montant des cotisations : premier prix € 250 pour moins de 10 Personnes.

Passage obligé des nouvelles Sociétés qui s'implantent, par un agrément de l'Association.

Choix du nom de la Zone et de la signalétique. C'est un Cabinet de communication qui a été chargé de proposer plusieurs noms et le choix du nom par l'Association s'est porté sur INOVALLEE, qui a semblé assez porteur et moderne.

Les Elus étaient hostiles initialement, au changement de nom. L'idée était d'enlever l'appellation Zone Industrielle. Le nom est en rapport à l'appartenance à un ensemble de Zones, de pôles technologiques.

Le changement a été relativement facile avec les Communes, mais très difficile pour le réseau autoroutier (3 ans).

La création de l'image de la Zone, était le but de l'Agence de communication, but défini par l'Association. Les coordonnées de l'Agence de communication qui nous a été conseillée, est Gérard BRUN.

L'Association INOVALLEE est dirigée par Madame SOUFI, qui nous a reçus. Elle emploie 5 Permanents. Elle est animée par plusieurs commissions et un Président élu pour 4 ans.

LES RESSOURCES SONT :

1) - Subventions des collectivités locales

Les deux principales commissions sont :

- Commission de communication
- Commission de développement.

2) - Services

Les services sont extrêmement nombreux :

- Restauration

L'Association intervient dans 3 Restaurants d'entreprise.

Toutes les Sociétés de la Zone sont obligées d'adhérer pour bénéficier de cette prestation.

- Centrale d'Achats pour fournitures de bureau :
Il ne s'agit pas d'une activité « achat-revente » aux Entreprises, mais de la possibilité de permettre à ces dernières, de bénéficier de remises extrêmement importantes, par la mutualisation d'achats, sur les prix pratiqués normalement (Madame SOUFI nous a indiqué - 40 %).
- Organisations d'évènements commerciaux, dont certaines par vidéoconférences,
- Réceptions,
- couverture médiatique très importante :
 - Mailings en temps réel.
 - Un « news » tous les 15 jours. 5000 destinataires.
 - Un « mag » tous les trimestres : 1500 destinataires.
 - Publicité sur le site dans le news* et dans le mag*.
 - Réalisation d'un plan de la Zone avec pub tous les ans,
 - Un annuaire papier.

* C'est l'Association qui réalise en interne ces documents.

- **Participation aux Associations sportives**, en proposant des prix préférentiels : 650 adhérents (surtout entre 12 h et 14 h).

- Autres prestations et démarches :

- Formations, Emplois.
- Intervention pour entretien de la Zone,
- Intervention pour l'amélioration des transports en commun. On désire à INOVALLEE, un tramway.
- Des commerces et des logements s'implantent dans la Zone.

Il y a donc une mixité des genres.





Info express

NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2009-2010

Nous remercions les Entreprises qui nous ont rejoint en tant qu'adhérent à MI-PLAINE Entreprises.

L'ESTANQUET

Restaurant d'affaires

48, rue Jules Verne - 69800 SAINT PRIEST

Tél. 04.78.54.19.21

France TP

Location de matériel BTP

27, rue des Frères Lumière - 69680 CHASSIEU

Tél. 04.78.40.60.63 - Fax 04.72.47.00.63

RODIO J

Protection incendie pour sprinkleurs

62, avenue des Frères Montgolfier - 69740 GENAS

Tél. 04.72.47.65.20 - Fax 04.72.47.65.30

ALMA RESTAURATIONS

Restaurations : Pizzeria et Cafétariat

28, avenue des Frères Montgolfier - BP 183 - 69680 CHASSIEU

LABC NET

Prestations de services informatique, conseil, audit et formation

50, avenue du Progrès - 69680 CHASSIEU - **Tél. 04.78.38.97.97**

- Fax 04.78.38.98.00

COLOR AFFICHES

Impression d'affiches (sérigraphie)

20 chemin de Genas - 69800 ST PRIEST

Tél. 04.72.91.25.75 - Fax 04.72.91.25.70

WAS

Vente et réparation d'ambulances

20 avenue des Frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU

Tél. 03.88.23.70.77 - Fax 03.88.23.70.00

WURTH

Vente outillage et techniques de fixation aux professionnels

16 avenue Urbain Le Verrier - ZI Champ Dolin

69800 SAINT PRIEST

Tél. 04.72.15.60.20 - Fax 04.72.15.60.14

CASUALONE

Création, personnalisation et vente de vêtements et d'accessoires

20 avenue des Frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU

Tél. 06.83.70.76.51

EUREXPO LYON

Site d'accueil de salons et d'événements

Avenue Louis Blériot - 69686 CHASSIEU CEDEX

Tél. 04.72.22.33.44 - Fax 04.72.22.33.34

CADHOC

Chèque avantages CADHOC

7, rue Maryse Bastié - 69500 BRON

Tél. 04.72.81.61.15 - Fax 04.72.81.48.80

BONDUELLE

Transformation et conditionnement de légumes pour salades, crudités

90, rue André Citroën - BP 32 - 69742 GENAS CEDEX

Tél. 04.72.79.25.25 - Fax 04.72.79.25.99

PARLEZ MOI D'IMMO

Agent indépendant en immobilier d'habitat

13 rue du Château d'Eau - 69740 GENAS

Tél. 06.09.57.35.67

TINY DANSE

Ecole de danse

25 rue André Citroën - 69740 GENAS CEDEX

Tél. 04.78.90.43.02 - 04.78.90.69.99

VEGETAL CONCEPT

Plateforme Pépinière Professionnelle

50, rue Lamartine - 69800 SAINT PRIEST

Tél. 04.72.79.17.12 - Fax 04.72.79.17.13

ALLIANZ

Assurances professionnels et particuliers

9, grande Rue - 69800 SAINT PRIEST

Tél. 04.37.25.08.26 - Fax 04.37.25.08.27

CIM Ateliers

Fabrication d'équipement lavage et maintenance

4, rue Blaise Pascal - 69680 CHASSIEU

Tél. 04.78.90.69.36 - Fax 04.78.90.93.73

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE Cabinet

Cabinet de réflexologie plantaire

3 allée Marguerite de Gandil - 69740 GENAS

Tél. 04.72.89.58.80

ALERTIS

Formations à la sécurité (incendie, secourisme, prévention extincteurs...)

7, rue des Roses - 69680 CHASSIEU

Tél. 04.78.90.46.30

RINCENT BTP SERVICES

Ingénierie, instrumentalisations, essais non destructifs

14, rue d'Arsonval - 69680 CHASSIEU

Tél. 04.78.70.71.20 - Fax 04.78.70.71.38

CAREL France

Commerce de composants et équipements électronique

32, rue du Champ Dolin - 69800 SAINT PRIEST

04.72.47.88.88 04.78.90.08.08

MYSTER PISCINES

Vente de matériel de piscines

aux particuliers et professionnels

29, rue Ampère - 69680 CHASSIEU

Tél. 06.29.12.29.90

JM FRET

Transport international multimodale

100, av du 23 août 1944 - 69780 MIONS

Tél. 06.15.71.13.75





Info express

DOSSIER

PETITES PME/PMI Article écrit par Eric Ghibaudo 0679359622 www.cimra.fr

Je sauvegarde mes données informatiques ou je prend le risque de tout perdre !!!

Bientôt les vacances,

Avez vous pensé à sauvegarder les données informatiques de votre société ?

Quelles valeurs attribuez vous à vos données informatiques ?

Sont elles importantes, peu importantes, pas importantes du tout ?

Quelques statistiques (Clusif 2008)

Quels incidents de sécurité votre entreprise a-t-elle déjà rencontré ?

Chocs électriques, coupure réseau 47%

Erreurs de manipulation 46%

Vols, Cambriolage 44%

Indisponibilité du système 37%

(Source SNIA France 2008) 90% des entreprises qui ont perdu leur données à la suite d'une catastrophe périssent en moins de 2ans.

Les données informatiques : Que perd t'on en cas de sinistres ?

- Ses contacts
- Son fichier client
- Sa gestion commerciale
- Ses mails
- Ses devis
- Ses factures
- Sa comptabilité
- Etc..

Combien de temps met t'on pour reconstruire les données perdues ?

(bien sur cela dépend également du volume de données informatiques)

Sauvegardes effectuées correctement :

- De 1 heure à quelques heures, 1 journée ...

Sauvegarde trop irrégulière

- 1 à 2 jours pour rassembler les éléments
- > à 7 jours

Pas de sauvegarde

- Il est très difficile de reconstituer les données informatique car il faut tout ressaisir manuellement et cela peut durer très longtemps.

Ci-dessous des informations utiles pour effectuer de bonnes sauvegardes de vos fichiers informatiques.

La stratégie de sauvegarde (source Wikipédia)

• Sur serveur

La sauvegarde s'inscrit dans une démarche plus globale qui consiste à assurer la continuité d'activité d'un système informatique ou, en cas de défaillance, son redémarrage le plus vite possible. Cette démarche est souvent formalisée dans un document qui peut porter des noms divers, par exemple le Plan de reprise d'activité ou le Plan de secours et qui fait appel soit à des automatismes (ex. donner l'alerte en cas de coupure de courant ou de perte d'accès à une unité de stockage) soit à des gestes manuels (ex. remplacer des bandes magnétiques défectueuses). La tendance est à l'automatisation, réputée plus sûre dans les situations d'urgence que les opérations manuelles.

• Sur Système Client

Chaque utilisateur peut faire une sauvegarde de son système et de ses fichiers sur des disques dur externes ou clé usb. (Attention la clé usb se perd facilement, ou finit dans la machine à laver)

• Sauvegarde par internet

Les connections adsl sont bien plus performantes aujourd'hui, ainsi il est conseillé de faire sa sauvegarde à l'extérieur de la société chez un hébergeur. Les données sont cryptées au moment de la sauvegarde, et ainsi protégées. L'avantage est certain de ce système de sauvegarde car en cas de problème sérieux dans l'entreprise, comme l'incendie, dégâts des eaux ou autres les données sont à l'extérieur de l'entreprise et faciles à récupérer.

Les types de sauvegarde ou méthode : (Source Wikipédia)

La méthode la plus simple est la sauvegarde complète ou totale (appelée aussi «full backup») ; elle consiste à

copier toutes les données à sauvegarder que celles-ci soient récentes, anciennes, modifiées ou non.

Cette méthode est aussi la plus fiable mais elle est longue et très coûteuse en termes d'espace disque, ce qui empêche de l'utiliser en pratique pour toutes les sauvegardes à effectuer. Afin de gagner en rapidité et en temps de sauvegarde, il existe des méthodes qui procèdent à la sauvegarde des seules données modifiées et/ou ajoutées entre deux sauvegardes totales. On en recense deux :

• La sauvegarde différentielle

• La sauvegarde incrémentielle

La restauration d'un disque avec l'une de ces méthodes s'avère plus longue et plus fastidieuse puisqu'en plus de la restauration de la sauvegarde différentielle ou des sauvegardes incrémentielles, on doit également restaurer la dernière sauvegarde complète. Les fichiers supprimés entre-temps seront également restaurés.

Afin de comprendre la différence entre les deux méthodes, nous prendrons l'exemple d'un plan de sauvegarde selon le cycle suivant :

- Une sauvegarde complète au jour J (dimanche soir par exemple)
- Une sauvegarde des fichiers modifiés ou nouveaux du jour J+1 au jour J+6 (du lundi soir au samedi soir inclus)
- Une sauvegarde complète au jour J+7 (dimanche soir suivant)

Le Mécanisme

Pour pouvoir différencier ces différentes méthodes de sauvegarde/archivage (complète, incrémentielle, différentielle), le mécanisme mis en place est l'utilisation d'un marqueur d'archivage.

Sauvegarde différentielle

(Source Wikipédia)

La sauvegarde différentielle effectue une copie des fichiers créés ou modifiés depuis la dernière sauvegarde complète, quelles que soient les sauvegardes intermédiaires. En d'autres termes, la



Info express

DOSSIER

sauvegarde complète du jour J sert de référence pour identifier les fichiers créés, modifiés ou ajoutés et ainsi ne sauvegarder que ces derniers du jour J+1 au jour J+6.

La restauration faite à partir de ce type de sauvegarde nécessite la recopie sur disque de la dernière sauvegarde complète et de la sauvegarde différentielle la plus récente.

Avec notre exemple, si la restauration se porte sur un disque complet qui a été sauvegardé le jour J+2, on doit alors recopier sur disque la sauvegarde complète du jour J et la sauvegarde différentielle du jour J+2 afin d'avoir la dernière version des données.

Cependant lorsqu'il s'agit de la restauration d'un fichier ou d'un répertoire qui a été sauvegardé le jour J+2 seule la dernière sauvegarde, ici la différentielle, est utile.

Sauvegarde incrémentale ou incrémentielle (Source Wikipédia)

Cette méthode consiste à sauvegarder les fichiers créés ou modifiés depuis la dernière sauvegarde quel que soit son type (complète, différentielle ou incrémentielle).

Exemple : une sauvegarde complète est réalisée le jour J. Le jour J+1, la sauvegarde incrémentielle est réalisée par référence au jour J. Le jour J+2, la sauvegarde incrémentielle est réalisée par référence au jour J+1. Et ainsi de suite.

Si la restauration se porte sur un disque complet qui a été sauvegardé le jour J+4, on doit alors recopier sur disque la sauvegarde du jour J et les sauvegardes incrémentielles des jours J+1, J+2, J+3 et J+4 afin d'obtenir la dernière version de la totalité des données.

Cependant lorsqu'il s'agit de la restauration d'un fichier ou d'un répertoire qui a été sauvegardé le jour J+3, seule la dernière sauvegarde, ici l'incrémentielle, est utile.

Sauvegarde, archivage et rétention

La rétention permet de faire la différence entre sauvegarde et archivage.

La rétention est le temps pendant lequel la donnée sauvegardée est conservée intacte. Un travail de rétention courte est assimilé à un travail de sauvegarde classique : la donnée est protégée contre sa disparition/son altération. Un travail de rétention longue (une ou plusieurs années) est assimilé à un travail d'archivage et aura pour but de retrouver la donnée à une date précise, sur demande express.

Exemple : une rétention de 4 semaines implique que l'instance des données sauvegardées à une date précise seront toujours disponibles jusqu'à 28 jours après leur sauvegarde. Après ces 28 jours, d'un point de vue logique, les données n'existent plus dans le système de sauvegarde et sont considérées comme introuvables. Physiquement, les pistes utilisées pour enregistrer cette sauvegarde peuvent être effacées.

Plus la rétention est longue et plus le nombre d'instance sauvegardé pour un même objet fichier ou dossier est important. Plus la rétention est longue et plus la sauvegarde tend vers un mécanisme d'archivage qui nécessitera un système de recherche et d'indexation approprié. Plus la rétention est longue et plus l'espace nécessaire pour stocker les travaux de sauvegarde sera important.

Comment calculer son espace de sauvegarde nécessaire

(Source Wikipédia)

Cette formule permet de dimensionner un stockage de sauvegarde.

Dans le cas d'une sauvegarde classique, c'est-à-dire sauvegarde totale le week-end (vendredi soir) et sauvegardes incrémentielles les autres jours ouvrés de la semaine, du lundi au jeudi (pas le vendredi) soit quatre jours :

- soit D l'espace de donnée utile à sauvegarder,
- soit R la rétention des travaux souhaité, exprimé en semaine,

PETITES PME/PMI (suite)

- soit T le taux de modification par jour des fichiers de l'espace à sauvegarder, la formule suivante est obtenue : $D \times R + (D \times T\%) \times 4 = \text{capacité de sauvegarde}$. Exemple chiffré : 100 Go au total à sauvegarder avec une rétention de 3 semaines et un taux de modification de 20% par jour donne $100 \times 3 + (100 \times 20\%) \times 4 = 380 \text{ Go}$. 380 Go seront nécessaires pour sauvegarder nos 100 Go de données avec une rétention de 3 semaines et une modification de 20% par jour.

D'Autres techniques de sauvegardes complémentaires existent plus ou moins complexes comme les NAS ou déduplication que l'on peut également combinées.

Les logiciels de sauvegardes

Les logiciels de sauvegardes sont nombreux, il en existe des gratuits comme Cobian ou bien des logiciels payants comme backupexe. Voilà, c'est fini, Faites vos sauvegardes, cela prend que quelques instants et partez l'esprit tranquille en vacances.





Info express

EN BREF !

L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE MI-PLAINE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 3 JUIN

La lecture du bilan moral de l'année 2009 a été suivie par la présentation des comptes qui laissent apparaître un résultat positif de 1031 €

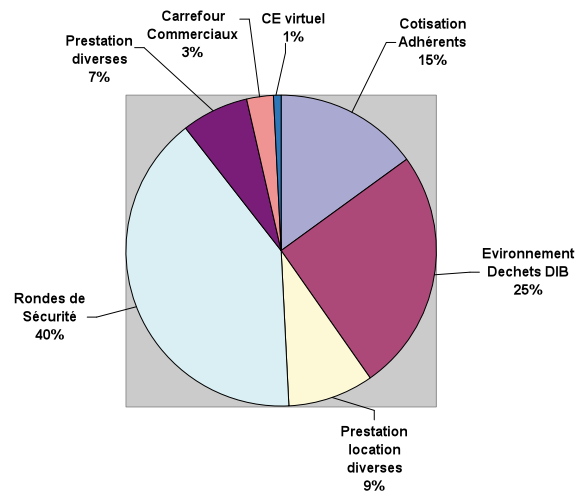
Dans les perspectives 2010, les services mutualisés de l'Association devraient être étendus au cours du second semestre aux Communes de Saint Bonnet et Saint Laurent de Mure. Il a également été envisagé de changer le nom de l'Association des Entreprises de Mi Plaine en un nom plus simple et plus professionnel : « MI-PLAINE ENTREPRISES »

Après ces perspectives 2010, de nouveaux adhérents se sont présentés pour faire partie du Conseil d'Administration. Nous remercions, félicitons ces nouveaux volontaires :

Monsieur Jean-Julien BEAU de la société PEDERSEN
Monsieur Vincent DUBOST de la société NELSON MOBILIER
Monsieur Luis MARMOL de la société Luis MARMOL IMMOBILIER

Monsieur Eric GHIBAUDO de la société CIRMA INFO
L'Assemblée Générale ordinaire s'est terminée dans la convivialité autour d'un buffet dînatoire

VENTILATION des SERVICES DE L'ASSOCIATION MI PLAINE EN FAVEUR DES ENTREPRISES



PROJET ATOUBUS

La CCI a organisé en partenariat avec le SYTRAL, le 26 mai 2010 une réunion d'informations et d'échanges avec les acteurs économiques, **sur la réorganisation du réseau de bus de l'agglomération à travers le projet Atoubus.**

L'objectif étant de proposer une meilleure accessibilité aux parcs et zones d'activités et d'impliquer les acteurs économiques. L'association Mi-plaine, très préoccupée depuis longtemps par ce sujet était donc présente à cette réunion en la personne de son président Louis BEAU, de son vice-président Bernard DAVAL et de son directeur Angelo DIMATEO.

Cette réunion animée par Guy MATHIOLON et Bernard RIVALTA s'est déroulée la CCI de Lyon Place de la Bourse - 69002 Lyon. Le SYTRAL qui mène actuellement une large réflexion, en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la refonte du réseau de bus de l'agglomération nous a présenté le projet **Atoubus.**

Issu d'un diagnostic approfondi du réseau, le projet vise à rendre le réseau de bus plus efficace, plus attractif et mieux adapté aux évolutions de l'agglomération et aux nouveaux rythmes de vie de ses habitants.

Dans cette perspective, les cinq principes fondateurs d'Atoubus seront les suivants :

- hiérarchiser le réseau en faisant ressortir des axes structurants
- simplifier la compréhension des lignes
- proposer une offre attractive, simple et lisible en termes de fréquences et d'amplitudes horaires
- renforcer l'accessibilité des principaux pôles de l'agglomération, notamment les parcs d'activités et zones industrielles
- connecter davantage les lignes de bus avec les centres d'échanges et les autres modes de transport

Le SYTRAL s'est notamment appuyé sur les démarches de « Plans de Déplacements Inter Entreprises » menées dans différentes zones d'activité de l'agglomération pour élaborer le nouveau réseau. Sa mise en service est prévue pour septembre 2011.

Pour ce qui est du secteur qui nous intéresse en priorité nous avons noté deux progrès importants conformes à nos attentes :

1) TRAM Arrivée du tramway T2 à l'entrée Nord d'EUREXPO à proximité du rond point CASSIN avec aménagement d'un parc relais pour fin 2012

2) BUS - La ligne 76 Corbas-Saint Priest sera prolongée jusqu'au tramway T3 à Décines-Grand-Large en passant par la zone industrielle de Mi-plaine et par le centre de Chassieu en un tracé Nord-SUD sans détours.

- Une ligne ZI 5 reliera Vaulx la Soie à la ZI Chassieu

- Une ligne ZI 1 reliera Saint Priest -Hotel de ville à la ZI-Chassieu en passant par la ZI Mi-Plaine

Par contre la ligne 68 simplifiée et dont les cadences seront augmentées reliera plus rapidement, sans desservir la Zone, Vaulx-la-soie à Genas -Azieu en passant par le centre de Chassieu et l'arrêt du T2

La ligne 93 sera prolongée de la Gare de Venissieux à la Porte des Alpes et au Parc technologique à Saint Priest

Les tracés définitifs et les horaires seront présentés en Septembre 2010 et nous vous en ferons part dès leurs disponibilités

